

La lente, mais régulière émergence d'une industrie québécoise de l'assurance

Guy Chaloux

Volume 46, numéro 1, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103960ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103960ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Chaloux, G. (1978). La lente, mais régulière émergence d'une industrie québécoise de l'assurance. *Assurances*, 46(1), 1–9.
<https://doi.org/10.7202/1103960ar>

Résumé de l'article

Dans un article du *Devoir*, paru le 27 septembre 1977, M. Guy Chaloux, directeur des études statistiques au service des assurances, étudie l'évolution de l'industrie de l'assurance dans la province de Québec. Avec sa permission et celle du journal, nous reproduisons ici la partie de son travail qu'il a intitulée « La lente, mais régulière émergence d'une industrie québécoise de l'assurance ». Le lecteur lira avec intérêt sans doute cette étude, qui indique l'effort fait dans ce domaine depuis vingt ans et les résultats obtenus. Si le nouveau régime d'assurance automobile porte à l'industrie un coup assez dur, il ne fera, espérons-le, que retarder un peu l'essor. A.

ASSURANCES

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada :
L'abonnement : \$6
Le numéro : \$2

Membres du comité :
Gérard Parizeau, Robert Parizeau,
Gérald Laberge, Jacques Caya

Administration :
410, rue Saint-Nicolas
Montréal H2Y 2R1

46^e année

Montréal, Avril 1978

N° 1

1

La lente, mais régulière émergence d'une industrie québécoise de l'assurance

par

GUY CHALOUX

Dans un article du Devoir, paru le 27 septembre 1977, M. Guy Chaloux, directeur des études statistiques au service des assurances, étudie l'évolution de l'industrie de l'assurance dans la province de Québec.¹ Avec sa permission et celle du journal, nous reproduisons ici la partie de son travail qu'il a intitulée « La lente, mais régulière émergence d'une industrie québécoise de l'assurance ». Le lecteur lira avec intérêt sans doute cette étude, qui indique l'effort fait dans ce domaine depuis vingt ans et les résultats obtenus. Si le nouveau régime d'assurance automobile porte à l'industrie un coup assez dur, il ne fera, espérons-le, que retarder un peu l'essor. A.

~

¹ L'article a été repris par la suite dans l'excellent *Bulletin*, no 1, volume 3, du Service des assurances, auquel nous empruntons ce texte.

L'analyse des changements structurels survenus dans les parts de marché depuis l'après-guerre serait très incomplète si elle ne mettait en évidence un fait d'importance survenu depuis, soit l'affermissement durant cette période d'un noyau d'entreprises québécoises, et donc de leur présence en leur milieu. Ce dernier sujet est d'importance et il convient d'en savoir gré au journal *Le Devoir* d'y avoir été hautement sensibilisé depuis maintenant un quart de siècle.

2

L'industrie québécoise de l'assurance

Partout, il est d'usage d'identifier une entreprise autochtone par le simple fait qu'elle est constituée dans le milieu et qu'elle y a son siège social. Selon ces règles et compte tenu de la réalité canadienne, on peut, à toutes fins utiles, considérer comme entreprises québécoises toutes celles qui ont leur siège social au Québec, que leur charte soit indifféremment québécoise ou fédérale. Selon cette définition, sur les 386 assureurs¹ détenant en 1976 un permis délivré par le Service des assurances du Québec, 51 assureurs peuvent être considérés comme québécois, soit 13.2%. Ce pourcentage est quelque peu supérieur au 11.2% obtenu en 1945 (39/347). La structure constatée à ce chapitre en 1945 n'a donc pratiquement pas changé.

Un démarrage réussi de l'industrie québécoise

Il en est autrement lorsque l'analyse porte sur les primes: de 23.2% qu'elle était en 1945, on constate en effet que la part des compagnies québécoises se situe maintenant à 39.8% (tableau 3). Il est vrai, comme l'indique cette dernière donnée,

¹ A l'exception des 7 compagnies d'assurance funéraire, des 239 mutuelles de comtés, de paroisses et de municipalités et des 36 sociétés de secours mutuels qui, toutes de charte québécoise, faisaient affaire au Québec en 1976. A l'exception également des 12 sociétés de secours mutuels de charte fédérale et des 14 de charte étrangère, détentrices d'un permis pour exercer au Québec.

que le marché demeure largement dépendant de l'extérieur. Toutefois, derrière la modification de structure constatée, se glissent néanmoins un certain nombre de réalités qui permettent d'espérer une accréditation du rythme de ce changement.

Tout en étant conçus de manière à souligner diverses particularités propres à ces assureurs, les tableaux 3 à 5 qui suivent permettront de dégager un certain nombre de ces réalités. Avant même de considérer les résultats inscrits à ces tableaux, il importe de préciser que les distinctions qui y sont faites et les données qui y figurent n'autorisent pas à porter, en aucun cas, aussi bien pour le passé que pour le futur, quelque jugement que ce soit sur la plus ou moins bonne intégration à l'économie du Québec de quelque assureur.

3

En regard du type de changement structurel analysé, une première de ces réalités s'avère être l'émergence de l'importance des compagnies dont la propriété et/ou direction est francophone; la part de celles-ci a en effet quadruplé, passant de 8.3% à 32.5%. Grâce essentiellement à cette affirmation manifestée dans le contexte d'une polarisation vers l'Ontario de la quasi totalité des sièges sociaux, de ceux surtout pratiquant les assurances de dommages, il est aujourd'hui permis de penser que l'industrie québécoise de l'assurance a, à l'intérieur du Québec, connu un « démarrage » réussi.

Une évolution qui, règle générale, ne s'est pas faite au détriment des autres compagnies canadiennes

Ce démarrage des compagnies québécoises dont la propriété et/ou direction est francophone se constate en fait aussi bien dans la branche assurance-vie et rentes — quoiqu'il semble quelque peu perdre de sa vigueur — que dans celle des assurances de dommages (tableaux 4, 5 et 6). Alors que dans le premier cas la part de marché est passée de 6.8% en 1945

à 30.1% en 1976 (tableau 4), elle est, dans le second, passée de 11.0% à 34.1% (tableau 5).

4

Cette coupe d'analyse était d'autant plus à retenir dans le cas de la branche assurance-vie et rentes, qu'à lui seul un assureur souscrivit, au début de la période considérée, près de 80% des primes des assureurs identifiés dans ces tableaux comme « autres compagnies de charte fédérale » et même au-delà de 90% depuis environ 1965. L'évolution de la part de marché de ces compagnies dont le siège social est situé au Québec a, en conséquence, connu depuis 1965 une progression d'autant plus régulière (33.1% en 1965 à 42.4% en 1976) qu'elle était ainsi imperméable aux effets que pourrait entraîner sur cette donnée une relocalisation du siège social d'un assureur (tableau 4). Compte tenu qu'il nous est par ailleurs connu que la proportion des primes souscrites au Québec en assurance-vie et rentes par les assureurs ayant une charte fédérale était en 1976 (\$684 / \$1,160 millions, soit 58.9%) quasi identique à celle de 1945 (\$49 / \$85 millions, soit 57.1%), on peut en conclure que l'émergence de l'industrie québécoise ne s'est pas vraiment effectuée au détriment des autres compagnies canadiennes.

Le résultat est le même en assurances de dommages, malgré une relocalisation nettement plus accusée des sièges sociaux: toujours sur la base d'informations qui nous sont connues, on constate que de 34.3%² (\$159.5 millions/\$463.8 millions) qu'elle était en 1965, la part au Québec des compagnies de charte fédérale — dont un bon nombre sont toutefois d'appartenance étrangère — est graduellement passée à 46.9% (\$842.9 millions / \$1,796.1 millions) en 1976.

² 17.5% (\$7.8 millions/\$44.6 millions) en 1945.

Conclusion

Malgré une importante pénétration du marché, l'industrie québécoise, et plus particulièrement les entreprises dont la propriété et/ou direction est francophone, n'en continuent pas moins de connaître des taux de croissance assez exceptionnels (tableau 6). En fait, les taux de croissance au Québec de ces dernières ont systématiquement surpassé ceux de l'ensemble des autres compagnies détentrices d'un permis au Québec. En assurances de dommages, les compagnies à charte québécoise ont, en 1976, connu un taux de croissance de 45.8% (\$413.6 millions de primes / \$283.7 millions), ce qui est fort éloquent.

Les trente dernières années peuvent donc, en quelque sorte, être identifiées comme la période où une industrie de l'assurance, embryonnaire à ses débuts, naquit et même démarra au Québec. Ce phénomène de croissance a été nettement ressenti dans l'évolution de la structure des parts de marché constatée dans ce secteur d'activité. Il est appelé à se poursuivre.

TABLEAU 3

Parts de marché des assureurs privés québécois dans les primes perçues * au Québec
 Toutes branches — 1945-1976
 (en millions de dollars et pourcentage)

Années	Toutes les compagnies**	COMPAGNIES DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU QUÉBEC								Total	
		Compagnies dont la propriété et/ou direction est francophone					Autres compagnies de charte fédérale				
		Cies de charte québécoise		Cies de charte fédérale***		Part du marché					
		Montant	Part du marché	Montant	Part du marché		Montant	Part du marché	Montant	Part du marché	
	%		%	%		%		%			
1945	130.0	6.4	5.0	4.3	3.3	8.3	19.4	14.9	30.1	23.2	
1950	224.9	16.7	7.4	10.0	4.4	11.9	N/D	N/D	N/D	N/D	
1955	360.5	35.5	9.8	16.2	4.5	14.3	N/D	N/D	N/D	N/D	
1960	577.4	70.7	12.2	31.1	5.4	17.6	N/D	N/D	N/D	N/D	
1965	845.2	116.6	13.8	61.9	7.3	21.1	72.5	8.6	251.1	29.7	
1966	906.2	132.4	14.6	68.2	7.5	22.1	69.9	7.7	270.6	29.9	
1967	984.2	150.5	15.3	73.1	7.4	22.7	77.5	8.6	301.1	30.6	
1968	1,055.4	165.8	15.7	82.2	7.8	23.5	83.9	8.0	331.9	31.5	
1969	1,122.4	178.2	15.9	92.9	8.3	24.2	67.6	6.0	338.8	30.2	
1970	1,249.3	199.5	16.0	109.8	8.8	24.8	76.8	6.2	386.1	30.9	
1971	1,457.4	233.4	16.0	131.3	9.0	25.0	131.7	9.0	496.4	34.1	
1972	1,575.4	273.6	17.4	165.8	10.5	27.9	125.4	8.0	565.1	35.9	
1973	1,768.5	311.8	17.6	196.8	11.1	28.8	129.4	7.3	638.1	36.1	
1974	2,053.1	375.4	18.3	234.0	11.4	29.7	144.5	7.0	753.9	36.7	
1975	2,418.1	457.2	18.9	283.4	11.7	30.6	157.3	6.5	897.8	37.1	
1976	2,956.5	601.2	20.3	361.0	12.2	32.5	215.7	7.3	1,177.3	39.8	

* Primes souscrites nettes en assurance sur la vie pour toute la période. En assurances de dommages, primes souscrites nettes jusqu'en 1970 inclusivement, et primes souscrites directes depuis.

** A l'inclusion des Lloyd's.

*** Les principales compagnies faisant partie de ce groupe sont: l'Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie, l'Assurance-vie Desjardins, la Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie, la Cie d'assurance canadienne Mercantile, la Cie d'assurance générale de Commerce, l'Equitable cie d'assurances générales, Missisquoi et Rouville Ins. Co., La Paix cie d'assurances générales du Canada et la Sécurité cie d'assurances générales du Canada.

Source: Rapports annuels du Service des assurances, Editeur officiel du Québec.

TABEAU 4
Parts de marché des assureurs privés québécois dans les primes perçues *
au Québec en assurance-vie et rentes — 1945-1976
(en millions de dollars et pourcentage)

COMPAGNIES DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU QUÉBEC										
Années	Toutes les compagnies **	Compagnies dont la propriété et/ou direction est francophone					Autres compagnies de charte fédérale		Total	
		Cies de charte québécoise		Cies de charte fédérale ***		Part du marché	Montant	Part du marché	Montant	Part du marché
		Montant	Part du marché	Montant	Part du marché					
1945	85.3	3.9	% 4.6	1.9	2.2	% 6.8	19.0	% 22.3	24.8	% 29.1
1950	126.4	10.0	7.9	4.8	3.8	11.7	22.4	17.7	37.2	29.4
1955	187.0	20.9	11.2	7.7	4.1	15.3	31.8	17.0	60.4	32.3
1960	273.7	38.0	13.9	14.9	5.4	19.3	46.5	17.0	99.4	36.3
1965	381.4	59.0	15.5	27.3	7.1	22.6	39.8	10.4	126.1	33.1
1966	396.6	68.2	17.1	29.7	7.5	24.7	40.6	10.2	138.5	34.9
1967	427.7	77.1	18.0	34.3	8.0	26.0	45.7	10.7	157.1	36.7
1968	454.2	80.0	17.6	37.8	8.3	25.9	46.9	10.3	164.7	36.2
1969	469.5	82.0	17.5	40.5	8.6	26.1	48.8	10.4	171.3	36.5
1970	527.9	93.2	17.6	51.1	9.7	27.3	48.2	9.1	192.5	36.5
1971	637.0	99.8	15.6	61.1	9.6	25.2	93.4	14.7	254.3	39.9
1972	725.5	114.7	15.8	82.8	11.4	27.2	87.2	12.0	284.7	39.2
1973	818.6	113.9	16.3	103.5	12.6	29.0	82.1	10.0	319.5	44.0
1974	922.7	155.4	16.8	120.8	13.1	29.9	95.4	10.3	371.6	40.3
1975	1,014.3	173.5	17.1	132.0	13.0	30.1	104.5	10.3	409.9	40.4
1976	1,160.3	187.6	16.2	161.1	13.9	30.1	143.2	12.3	492.0	42.4

* Primes souscrites nettes.

** A l'inclusion des Lloyd's.

*** Les principales compagnies faisant partie de ce groupe sont: l'Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie, l'Assurance-vie Desjardins et La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie.

Source: Rapports annuels du Service des assurances, Editeur officiel du Québec.

TABLEAU 5

**Parts de marché des assureurs privés québécois dans les primes perçues *
au Québec en assurances de dommages — 1945-1976**

(en millions de dollars et pourcentage)

Années	COMPAGNIES DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU QUÉBEC													
	Toutes les compagnies **	Compagnies dont la propriété et/ou direction est francophone					Autres compagnies de charte fédérale		Total					
		Cies de charte québécoise		Cies de charte fédérale ***		Part du marché	Montant	Part du marché	Montant	Part du marché				
		Montant	Part du marché	Montant	Part du marché									
1945	44.6	2.5	%	5.6	2.4	%	5.4	11.0	0.4	%	0.1	5.3	%	11.9
1950	98.5	6.8		6.9	5.2		5.3	12.1	N/D		N/D	N/D		N/D
1955	173.5	14.6		8.4	8.5		4.9	13.2	N/D		N/D	N/D		N/D
1960	303.8	32.7		10.8	16.1		5.3	14.8	N/D		N/D	N/D		N/D
1965	463.8	57.7		12.4	34.6		7.5	19.9	32.7		7.1	125.0		27.0
1966	509.6	64.3		12.7	38.5		7.6	20.2	29.3		5.8	132.1		25.9
1967	556.6	73.4		13.2	38.8		7.0	20.2	31.8		5.7	144.0		25.9
1968	601.3	85.8		14.3	44.4		7.4	21.7	37.0		6.2	167.2		27.8
1969	652.9	96.2		14.7	52.5		8.0	22.8	18.8		2.9	167.5		25.7
1970	721.4	106.4		14.7	58.6		8.1	22.9	28.6		4.0	193.6		26.8
1971	820.3	133.7		16.3	70.2		8.6	24.9	38.3		4.7	242.2		29.5
1972	849.9	158.8		18.6	83.0		10.0	28.5	38.6		4.5	280.4		33.0
1973	949.9	177.9		18.7	93.4		9.8	28.6	47.2		5.0	318.5		33.5
1974	1,130.5	220.0		19.5	113.2		10.0	29.5	49.1		4.3	382.3		33.8
1975	1,403.8	283.7		20.2	151.4		10.8	31.0	52.8		3.8	487.9		34.8
1976	1,796.1	413.6		23.0	199.9		11.1	34.1	72.5		4.0	686.0		38.2

* Primes souscrites nettes jusqu'en 1970 inclusivement et primes souscrites directes depuis.

** A l'inclusion des Lloyd's.

*** Les principales compagnies faisant partie de ce groupe sont: La Cie d'assurance canadienne Mercantile, la Compagnie d'assurance générale de Commerce, l'Equitable cie d'assurances générales, Missisquoi et Rouville Ins. Co., La Paix compagnie d'assurances générales du Canada et la Sécurité cie d'assurances générales du Canada.

Source: Rapports annuels du Service des assurances, Editeur officiel du Québec.

TABLEAU 6

Taux de croissance quinquennaux et annuels des primes perçues au Québec
entre 1945 et 1976 par les assureurs opérant au Québec

Années	AFFAIRES D'ASSURANCE-VIE ET DE RENTES		AFFAIRES D'ASSURANCES DOMMAGES		TOTAL	
	Cies dont le siège social est au Québec et dont la propriété et/ou direction est francophone	Autres compagnies opérant au Québec	Cies dont le siège social est au Québec et dont la propriété et/ou direction est francophone	Autres compagnies opérant au Québec	Cies dont le siège social est au Québec et dont la propriété et/ou direction est francophone	Autres compagnies opérant au Québec
	%	%	%	%	%	%
1945						
1950	(155.2)	(40.4)	(144.9)	(117.9)	(150.5)	(66.2)
1955	(93.2)	(41.9)	(92.5)	(73.9)	(92.9)	(55.9)
1960	(85.0)	(39.4)	(111.3)	(69.5)	(96.7)	(54.1)
1965	(63.1)	(33.7)	(89.1)	(45.7)	(75.6)	(40.1)
1966	13.4	1.2	11.4	9.5	12.4	5.8
1967	13.8	5.9	9.1	9.2	11.4	7.8
1968	5.7	6.4	16.0	6.0	10.9	6.2
1969	4.0	3.2	14.2	7.0	9.4	5.4
1970	17.8	10.5	11.0	10.4	14.0	10.4
	(67.2)	(30.0)	(78.8)	(49.8)	(73.2)	(41.0)
1971	11.5	24.1	23.6	10.8	17.9	16.2
1972	22.7	10.9	18.6	-1.4	20.4	4.0
1973	20.2	10.1	12.2	11.6	15.8	10.9
1974	16.3	11.2	22.8	17.5	19.8	14.6
1975	10.6	9.6	30.6	21.5	21.5	16.2
	(111.7)	(84.8)	(163.7)	(74.1)	(139.4)	(78.5)
1976	14.1	14.5	41.0	22.1	29.9	18.9